

**CONTRE L'IMMOBILISME DES GOUVERNEMENTS  
SUCCESSIFS, LA NORME DOIT DEVENIR LA RÈGLE !!!  
NORMER LES SERVICES, C'EST APPORTER DES GARANTIES  
AUX PERSONNELS, AUX MALADES ET RÉSIDENTS.**

Lors de son audition de ce jour devant les Sénateurs, la Fédération FO des Personnels des Services Publics et des Services de Santé rappelle que la revendication d'obtenir un ratio soignants/soignés est une revendication FO issue des négociations et discussions dans le cadre du Ségur de la santé.

Pour FO, la norme doit devenir la règle, car elle permettra de :

- Mettre un terme à la maltraitance systémique issue d'une austérité budgétaire et d'une gestion purement comptable des établissements de santé ;
- De garantir une amélioration notable des conditions de travail et de la qualité de prise en charge ;
- D'apporter la garantie de l'égalité de traitement des malades ou résidents sur l'ensemble du territoire, en ayant l'assurance de permettre aux soignants de bien effectuer leur travail pour retrouver un travail décent ;
- De lutter contre l'épuisement professionnel et les risques professionnels qui en découlent ;
- Le respect de la réglementation du temps de travail, des plannings et horaires pour améliorer l'articulation vie privée/vie professionnelle des agents et leur permettre également de bénéficier de trois semaines de congés annuels en période estivale ;
- De protéger les agents, les malades et les résidents notamment en prévenant les risques d'erreur dus à la pression temporelle subie par les soignants dans l'exercice de leur travail ;
- Aux soignants de redonner du sens à l'exécution de leur travail par la satisfaction du travail bien fait et de retrouver les valeurs qui font leur engagement ;
- De gommer les inégalités de traitement en apportant les moyens d'une prise en charge identique sur l'ensemble du territoire, c'est aussi et surtout apporter les mêmes réponses aux mêmes besoins des malades ou résidents sans prendre en compte le volet purement économique qui est disparate d'un département à l'autre et même d'un établissement à l'autre ;
- De relancer l'attractivité des métiers et fidéliser ceux qui sont aujourd'hui en poste ;
- D'apporter une réponse juste dans une République qui se veut égalitaire et indivisible ;

L'exemple des services normés (réanimation, soins intensifs, néonatalogie, hémodialyse, SMUR...) accrédite la revendication de la Fédération en termes de qualité et de sécurité, car le soin ne peut pas supporter l'approximation.

La revendication normative portée par la Fédération FO-SPSS est le remède à l'immobilisme des pouvoirs publics, qui de constats en échecs, continuent à prôner une approche au cas par cas des situations. Le cas par cas, c'est adapter les besoins aux moyens et non pas les moyens aux besoins, c'est donc continuer le mode de l'Hôpital entreprise.

Pour la Fédération, les causes produisant les mêmes effets, cette approche est une fuite en avant évitant de prendre le problème des insuffisances chroniques d'effectifs à bras le corps.

Même les études scientifiques démontrent qu'avec plus de personnels cela diminue non seulement le taux de réadmission, mais aussi de mortalité.

D'après une récente étude internationale parue dans « *The Lancet* », chaque patient supplémentaire ajouté à la charge de travail d'une infirmière en chirurgie augmente le risque de décès de 7 %.

Par ailleurs, en réponse à la conférence des directeurs généraux de CHU qui alertent sur les risques inhérents à la création de ratios patients-soignants opposables qui pourraient selon eux générer la fermeture de lits, la Fédération FO-SPSS rappelle qu'il ne faut pas confondre les causes et les effets, car depuis 2013, ce sont 30 764 lits qui ont été fermés sans pour autant l'existence de ratios déterminés. De plus, aucun lit de services normés n'a été fermé pour cause de ratio opposable, mais bien par les politiques idéologiques des gouvernements successifs visant à restreindre l'offre de soins et à raccourcir inconsidérément les durées d'hospitalisations.

La Fédération affirme que la contrainte principale de mise en œuvre de ratios, obligerait en effet les pouvoirs publics à former et recruter davantage de professionnels de santé ayant pour corollaire une amélioration des conditions de travail.

C'est pourquoi la Fédération en lien avec la réalité du terrain et les insuffisances actuelles de professionnels formés sur le marché du travail, enjoint le gouvernement à décider immédiatement d'un véritable plan massif d'investissement dans l'hôpital et le secteur du grand âge (plan Marshall), l'ouverture d'Instituts de Formations en Soins Infirmiers et Aides-soignants (IFSI-IFAS) et le recrutement de 200 000 professionnels de santé.

Pour toutes les raisons précitées et pour en finir avec les situations dégradées qui sont devenues la règle de fonctionnement dans la Fonction Publique Hospitalière, il est essentiel d'obtenir la mise en place de ratios patients-soignants.

**Le secrétariat fédéral**

Paris, le 20 janvier 2023.

Fédération des Personnels  
des Services Publics et  
des Services de Santé  
Force Ouvrière

[www.fo-publics-sante.org](http://www.fo-publics-sante.org)  
[fo.sante-sociaux@fosps.com](mailto:fo.sante-sociaux@fosps.com)  
[fo.territoriaux@fosps.com](mailto:fo.territoriaux@fosps.com)

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome  
75017 PARIS